BIEN CHOISIR SA STRATÉGIE POUR AMÉLIORER SES PRAIRIES

Au fil des années et des sécheresses successives, le potentiel productif des prairies diminue. Ce document liste les techniques d'amélioration possibles, chacune étant soumise à des prérequis et itinéraires précis. Les résultats d'une récente étude illustrent les propos.







MAINTENIR LE POTENTIEL PRODUCTIF DES PRAIRIES

Les périodes de sécheresses longues et intenses entraînent des répercussions directes sur les prairies. D'une part, leur rendement est affecté. D'autre part, leur flore évolue, avec une diminution possible de la part des légumineuses. Plusieurs techniques sont possibles afin de les améliorer : fertilisation, sursemis ou semis d'une nouvelle prairie.

Une étude comparative[1] sur prairies permanentes multi-espèces apporte un nouvel éclairage sur le sujet. La règle de base reste toutefois la même : un diagnostic prairial est indispensable avant toute intervention. Le sursemis et le semis d'une nouvelle prairie ne s'envisagent qu'à partir de critères d'observation bien précis : densité des espèces de bonne valeur alimentaire et des « indésirables », proportions de trous et de sol nu (tableau). Le rendement actuel de la prairie par rapport à son potentiel est également à prendre en compte.

[1] Voir page 11.



DES PRATIQUES DE PÂTURAGE POUR ASSURER LA LONGÉVITÉ DES PRAIRIES

- **Une alternance fauche/pâture,**
- **Un déprimage pour favoriser le tallage des espèces fourragères et limiter le salissement,**
- **Un pâturage tournant sans surpâturer.**

Niveau 1



Niveau 2



Niveau 3



LES CRITÈRES À OBSERVER AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LA PRAIRIE

NIVEAU ↓	QUALITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DE LA PRAIRIE ↓	CONDUITE PRÉCONISÉE ↓
NIVEAU 1	Fond prairial de bonne qualité. Forte densité des espèces sélectionnées pour leur bonne valeur fourragère. Peu de trous et de sol nu.	Amélioration par les pratiques
NIVEAU 2	Fond prairial de qualité moyenne. Les espèces sélectionnées sont toujours présentes. Les trous et le sol nu plus nombreux sont colonisés par des espèces indésirables*.	Sursemis recommandé
NIVEAU 3	Fond prairial de mauvaise qualité. Les espèces sélectionnées ont disparu au profit des espèces indésirables*. Beaucoup de trous et de sol nu.	Semis d'une nouvelle prairie

* Dans ces espèces indésirables, on retrouve à la fois des graminées à faible valeur fourragère, ou très envahissantes, et/ou des dicotylédones à fort pouvoir de colonisation.

OPTION 1. LA PRAIRIE EST PEU DÉGRADÉE : JE ME CONTENTE DE CORRIGER LA FERTILISATION

Si la proportion de sol nu apparaît inférieure à 5-10 % et que celui des « bonnes » espèces fourragères est supérieur à 40 %, rien ne sert d'investir dans le sursemis ou le semis d'une nouvelle prairie. La première étape consiste à revoir sa stratégie de chaulage et de fertilisation. Une analyse de sol permet de statuer sur le niveau de fertilité de la prairie (tableau 1).

L'apport de fumier a plusieurs avantages :

- Un maintien de la matière organique des sols,
- Un apport d'azote (tableau 2) avec différents types d'azote libérés immédiatement, dans l'année et la suivante,
- Un apport de phosphore, potassium et autres oligo-éléments.

80 € : c'est le prix d'une analyse de sol pour corriger le statut de la prairie et améliorer sa production

1. DEUX EXEMPLES DE RÉSULTATS D'ANALYSE DE SOL

MESURES	Niveau souhaitable pour une prairie	CIIRPO, site du Mourier (87)	Ferme expérimentale des Bordes (36)
CEC Metson[1] (meq/100 g)	-	11,3	8,1
pH	5,8-6,2	6,4	5,8
P_2O_5 (ppm)	70	121	20
K_2O (ppm)	130	105	94
MO (%)	2,5-3,5	2,7	2,4
C/N	9-11	8,2	10

Source : CIIRPO/Ferme expérimentale des Bordes (projet Prairenov 2025)

[1] CEC (Capacité d'Échange Cationique) évalue la capacité d'un sol à retenir et échanger des éléments nutritifs.

2. VALEURS FERTILISANTES DES FUMIERS DE BOVINS, OVINS ET CAPRINS

TYPES DE FUMIERS		Taux de matière sèche	Éléments fertilisants (en kg par tonne brut)		
			Azote (N)	Phosphore (P)	Potassium (K)
Ovins	Fumier	30 %	6,7	4	12
Bovins	Fumier sur litière accumulée	25,7 %	5,9	2,8	9,5
	Compost	19,6 %	4,7	2,3	5,6
Caprins	Fumier	45,0 %	6,1	5,2	12

Source : RMT Élevage et Environnement 2019

INFOS
Pour en savoir plus sur les fumiers



Une analyse de fumier coûte entre 90 et 100 €

Une amélioration systématique du rendement des prairies

Un apport annuel de fumier à raison de 15 tonnes brutes par hectare entraîne une amélioration systématique du rendement de la prairie au cours des quatre années suivant l'épandage (graphe 3). Sur les 3 sites suivis dans le cadre de cette étude[1], elle oscille entre 11 et 33 % par rapport aux zones témoins. À une exception près, cette majoration du rendement est mesurée au cours des quatre années de suivi. Selon les sites, la production annuelle de la prairie est ainsi majorée de 1,1 à 2,6 tonnes de matière sèche grâce à l'apport exclusif de matière organique.

[1] Voir page 11.

Une plus forte proportion des graminées

L'apport de fumier annuel à raison de 15 tonnes par hectare se traduit par une augmentation de la contribution des graminées au rendement de la parcelle d'environ 16 % au détriment des légumineuses. En effet, lorsque ces dernières sont particulièrement présentes (25 %), leur proportion est systématiquement diminuée (de 10 à 17 %).

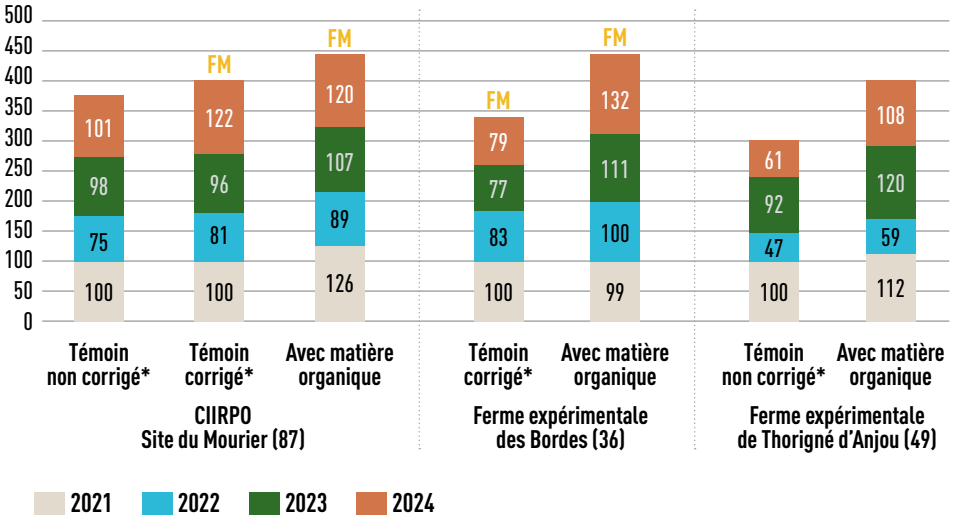
Par ailleurs, aucune modification des espèces présentes n'est observée entre les prairies fertilisées et celles non fertilisées.

POUR QUEL COÛT ?
25 € / tonne de matière sèche supplémentaire produite sur les prairies ayant reçu du fumier

Coût avec charges de mécanisation selon le barème Entraid Centre-Val de Loire

3. RENDEMENTS CUMULÉS SUR 4 ANNÉES AVEC OU SANS MATIÈRE ORGANIQUE

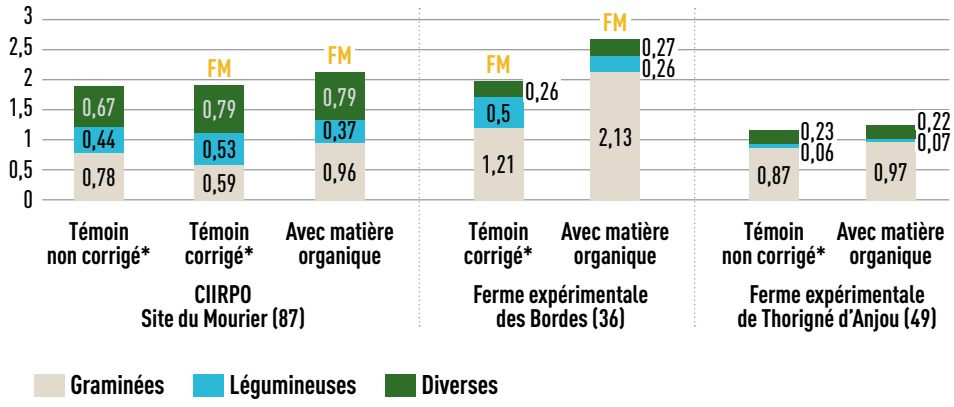
% global des rendements comparés à la Base 100 = rendement 2021 des zones témoins*



* Témoin non corrigé : sans apport de fertilisation
Témoin corrigé : à la suite de l'analyse de sol, apport d'une fertilisation minérale corrective (FM)

4. CONTRIBUTION DES ESPÈCES AUX RENDEMENTS DES PRAIRIES (mesures réalisées au 2e cycle)

En tonnes de matière sèche par ha



* Témoin non corrigé : sans apport de fertilisation
Témoin corrigé : à la suite de l'analyse de sol, apport d'une fertilisation minérale corrective (FM)

Source des 2 graphes : CIIRPO/Idele/ ferme expérimentale des Bordes/ ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (projet Prairenov 2025)

VALEURS AGRONOMIQUES DES FUMIERS COMPOSTÉS ÉPANDUS

En kg par tonne brute

SITE	Fumier	ÉLÉMENTS		
		N	P	K
CIIRPO site du Mourier (87)	Ovin	8	5	13
Ferme expérimentale des Bordes (36)	Bovin	10	4	11

Source : CIIRPO/Idele/ ferme expérimentale des Bordes (projet Prairenov 2025)



OPTION 2. LA PRAIRIE EST MOYENNEMENT DÉGRADÉE : JE PEUX ENVISAGER DE SURSEMER

Le sursemis allonge la durée de vie de la prairie pour un coût divisé par deux comparé à une rénovation avec un labour. Cette pratique présente également l'avantage de ne pas réduire la période d'utilisation de la parcelle, contrairement au semis d'une nouvelle prairie.
Le principe du sursemis est de renforcer ou de compléter la flore d'une prairie sans détruire le couvert en place. Pour le réussir, la première condition à remplir absolument est de disposer d'un milieu ouvert avec une proportion des zones de sol nu de l'ordre de 15 à 30 %.

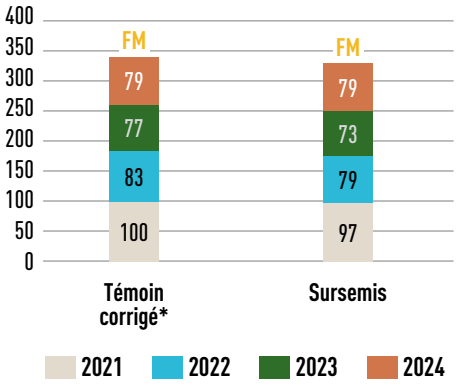
Dans le cas contraire, l'investissement sera un échec. Ainsi, un sursemis réalisé sur une prairie dégradée en termes de qualité de la flore mais présentant peu de sol nu n'améliore pas son rendement au cours des années suivantes (graphe 5). De plus, la flore continue à se dégrader lentement au même titre qu'une parcelle n'ayant pas été sursemée. En conséquence, la production de la prairie en énergie (UFL) et en azote (PDI) diminue de 10 % au cours des quatre années suivant le sursemis.



La première condition à remplir absolument pour réussir un sursemis est de disposer d'un milieu ouvert avec des zones de sol nu

5. RENDEMENTS CUMULÉS SUR 4 ANNÉES D'UNE PARCELLE AVEC 10-15 % DE NU LORS DU SURSEMIS

% global des rendements comparés à la Base 100 = rendement 2021 de la zone témoin*



* Témoin corrigé : à la suite de l'analyse de sol, apport d'une fertilisation minérale corrective (FM)

Source : CIRPO/ Idele/Ferme expérimentale des Bordes (36) (projet Prairienov 2025)

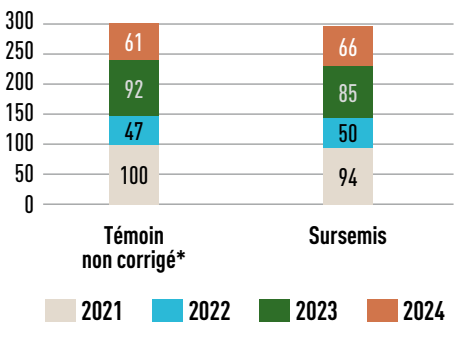
Des parcelles « candidates »

En plus du type de parcelle sursemée, plusieurs autres conditions contribuent à la réussite de cette technique. La première concerne les espèces utilisées. Les nouvelles plantules sursemées étant en concurrence avec les plantes présentes, les espèces et variétés choisies doivent s'implanter rapidement tout en restant relativement pérennes. Or, ces deux critères sont souvent antagonistes. Un mélange de graminées et de légumineuses est à privilégier. Les doses de semis sont équivalentes à celles d'un semis classique, soit entre 20 et 30 kg par hectare.

Par ailleurs, en plus de la proportion de sol nu indispensable à la réussite du sursemis, la végétation doit être rase (3 à 4 cm) lors de l'intervention. Ainsi, un sursemis réalisé sur une prairie très dégradée avec 45 % d'espèces diverses mais présentant un couvert trop haut lors de l'intervention n'apporte aucune amélioration du rendement (graphe 6). Par ailleurs, aucune évolution favorable de la qualité de la flore n'est à espérer.

6. RENDEMENTS CUMULÉS SUR 4 ANNÉES D'UNE PARCELLE PRÉSENTANT UN COUVERT TROP HAUT (10 CM) LORS DU SURSEMIS

% global des rendements comparés à la Base 100 = rendement 2021 de la zone témoin*



* Témoin non corrigé : sans apport de fertilisation

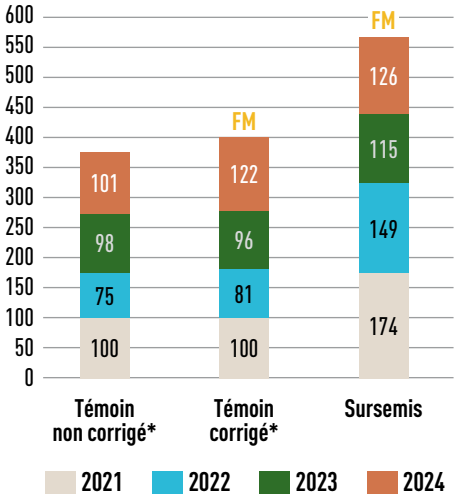
Source : CIRPO/ Idele/Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49) (projet Prairienov 2025)

Une amélioration du rendement et de la qualité de la flore

Lorsque tous les préalables nécessaires au sursemis sont réunis, sans oublier la pluie nécessaire à la levée, l'amélioration du rendement annuel en cumul des quatre années suivantes peut être très importante : de 40 % à 50 % (graphe 7). Cette augmentation est surtout notable au cours des deux années suivant le sursemis. Elle est réduite à 20 % la troisième année pour devenir nulle la quatrième. Cela s'explique par le fait que les espèces implantées en sursemis sont souvent de courte durée. Enfin, l'apport annuel de fumier à raison de 15 tonnes par hectare majore le rendement de la prairie d'environ 15 %. Les tris d'espèces, réalisés chaque année pendant 4 ans lors du second cycle, indiquent par ailleurs une contribution des graminées au rendement supérieure de 11 % par rapport à une prairie non sursemée. La proportion de légumineuses est peu modifiée (+2 %). En revanche, les espèces diverses ne contribuent plus qu'à raison de 28 % dans le rendement contre 41 % lorsque seule la fertilisation de la parcelle a été ajustée. En conséquence, la production de la prairie sursemée est majorée de 12 % d'UFL et 10 % de PDI par hectare au cours des quatre années qui suivent.

7. RENDEMENTS CUMULÉS SUR 4 ANNÉES SUR UNE PARCELLE « CANDIDATE » AU SURSEMIS

% global des rendements comparés à la Base 100 = rendement 2021 de la zone témoin*



Source : CIRPO/ Idele/ Site du Mourier (87) (projet Prairienov 2025)

* Témoin non corrigé : sans apport de fertilisation
Témoin corrigé : à la suite de l'analyse de sol, apport d'une fertilisation minérale corrective (FM)



Si la parcelle est envahie d'agrostide stolonifère, le sursemis est à éviter car il va en favoriser le développement

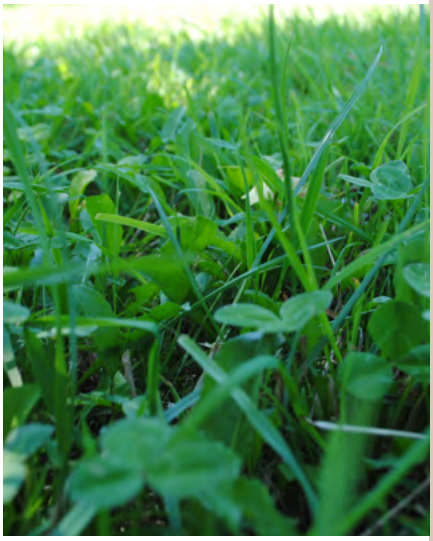
EXEMPLE DE MÉLANGES D'ESPÈCES IMPLANTÉES EN SURSEMIS :

- **Graminées :**
  Ray Grass Hybride (5 kg/ha) ;
  Ray Grass Anglais (10 kg/ha)
- **Légumineuses :**
  Trèfle violet diploïde (6 kg/ha) ;
  Trèfle blanc intermédiaire (4 kg/ha)

POUR QUEL COÛT ?

20 € / tonne de matière sèche supplémentaire produite sur les prairies sursemées avec des conditions optimales de réussite

Coût avec charges de mécanisation selon le barème Entraid Centre-Val de Loire



Des prairies sursemées voient leur proportion d'espèces diverses diminuer

EN RÉSUMÉ : LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE DU SURSEMIS

- **Disposer d'un milieu ouvert avec des zones de sol nu,**
- **Agir sur une végétation rase, surpâturée ou après un broyage des refus,**
- **Travailler le sol pour agrandir mécaniquement les vides et affiner la terre afin de favoriser l'implantation des espèces prairiales,**
- **Semer dense et surtout des espèces agressives (Ray Grass, trèfles…)**
- **Tasser le sol soit par le piétinement des animaux (mais avec un très fort chargement instantané) soit au rouleau (idéalement en deux passages),**
- **Maintenir un couvert ras, soit par un pâturage, soit avec des fauches régulières mais surtout précoces. Il faut que les plantules aient accès à la lumière.**

OPTION 3. LA PRAIRIE EST TRÈS DÉGRADÉE : JE SÈME UNE NOUVELLE PRAIRIE

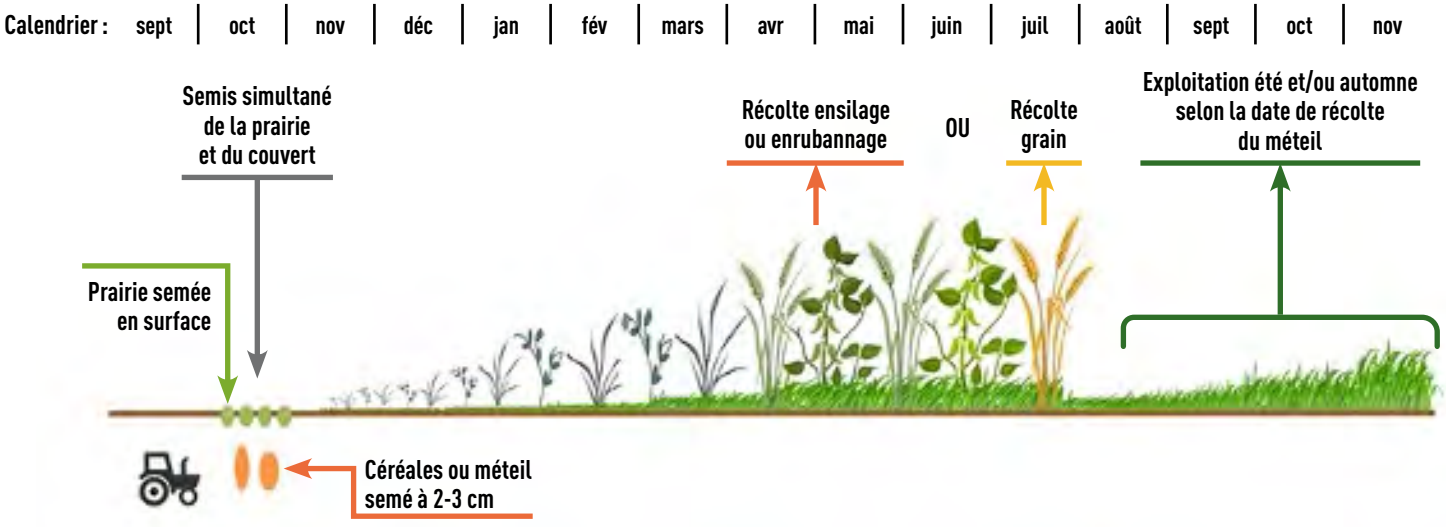
Si la proportion de sol nu est supérieure à 30 % et que celui des « bonnes » espèces fourragères est inférieur à 30 %, le semis d'une nouvelle prairie est envisageable. Pour assurer un intérêt économique, son rendement avant l'intervention doit impérativement être nettement inférieur à son réel potentiel.

Plusieurs périodes sont possibles. Un semis de printemps permet un développement rapide de la prairie mais son rendement est réduit par deux l'année du semis. La fin d'été (de début août à mi-septembre) est la période la plus favorable avec l'assurance d'une couverture hivernale. Les échecs sont toutefois de plus en plus fréquents, conséquence de précipitations insuffisantes au moment du semis. Un semis sous couvert de méteil est également envisageable en automne (du 20 septembre au 20 octobre). Ce méteil permet de créer un couvert végétal protecteur au-dessus de la jeune prairie en développement. Les risques de gel précoce sont toutefois à considérer.



L'implantation des espèces prairiales et du méteil est réalisée en même temps

LE SEMIS SOUS COUVERT DE MÉTEIL, DU SEMIS À L'UTILISATION



Source illustration : Clémence Guillaume



Une fois les méteils récoltés en ensilage, la prairie est déjà bien implantée et prête à pousser sur la fin de printemps

Le semis sous couvert : une technique ancienne

Le semis sous couvert de méteil autorise l'implantation d'espèces fourragères pérennes telles que le dactyle ou la fétuque avec un semis tardif. Un mélange de céréales et légumineuses est alors semé (exemple au tableau 8). Une large gamme d'espèces est disponible en fonction des dates de semis, de la date de récolte et de la qualité du fourrage souhaitée, de la résistance aux maladies et aux parasites (des pucerons par exemple) et de la tolérance au froid (tableau 9).

8. EXEMPLE DE DOSE DE SEMIS POUR UNE COMBINAISON « PRAIRIE MULTI-ESPÈCES ET MÉTEIL »

SEMIS POUR	Famille	Espèce	Dose de semis (en kg/ha)
MÉTEIL	Céréale	Avoine d'hiver	30
		Triticale	60
	Légumineuses	Pois	35
		Vesce commune	15
PRAIRIE	Graminées	Dactyle Tardi	4
		Fétuque Elevée Agile ou Romi	10
		RGA Magnificat	6
	Légumineuses	Trèfle blanc intermédiaire Aberdai	3
		Trèfle blanc intermédiaire Abervantage	3

Source : CIIRPO/Idele (projet Prairenov 2025)

9. ÉLÉMENTS DE CHOIX DES ESPÈCES À IMPLANTER EN SEMIS SOUS COUVERT DE MÉTEIL

ESPÈCES	POIDS MOYEN en gr	DATE DE SEMIS OPTIMALE		COMPORTEMENT AGRONOMIQUE				RENDEMENT ET QUALITÉ			APTITUDE À LA RÉCOLTE		
		Sept	Oct/ Nov	Pouvoir couvrant	Rôle de tuteur	Résistance au froid	Résistance aux maladies	Rdt	M.A.T.	UF	précoce	immature	grain
GRAMINÉES													
Seigle multicaule	18	X	(X)	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●	●●	●●●	●●	●
Seigle fourrager	32	X	(X)	●●	●●●	●●●	●●●	●●	●	●●	●●	●●	●
Avoine rude	20		X	●●●	●●	●●	●●	●●●	●	●●●	●●●	●●	●
Triticale	45		X	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●	●●●	●●	●●●	●●●
Blé tendre	48		X	●	●●	●●●	●●●	●●	●	●●●	●●	●●●	●●●
Avoine noire	35		X	●●●	●●	●●	●●	●●●	●	●●●	●●	●●●	●●●
Orge	45		X	●●●	●●	●●	●●	●●●	●	●●●	●●●	●●	●
LÉGUMINEUSES													
Féverole d'hiver	550		X	●	●●●	●	●	●●●	●●●	●●	●●●	●●●	●●●
Pois fourrager	180		X	●	●	●●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
Vesce commune d'hiver	60	(X)	X	●	●	●●●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
Vesce velue	35	X	X	●	●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●	●
Trèfles	3	X	(X)	●●	●	●●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●	●

Source : Cerience 2025

●●● Très bon ●● Bon ● Moyen

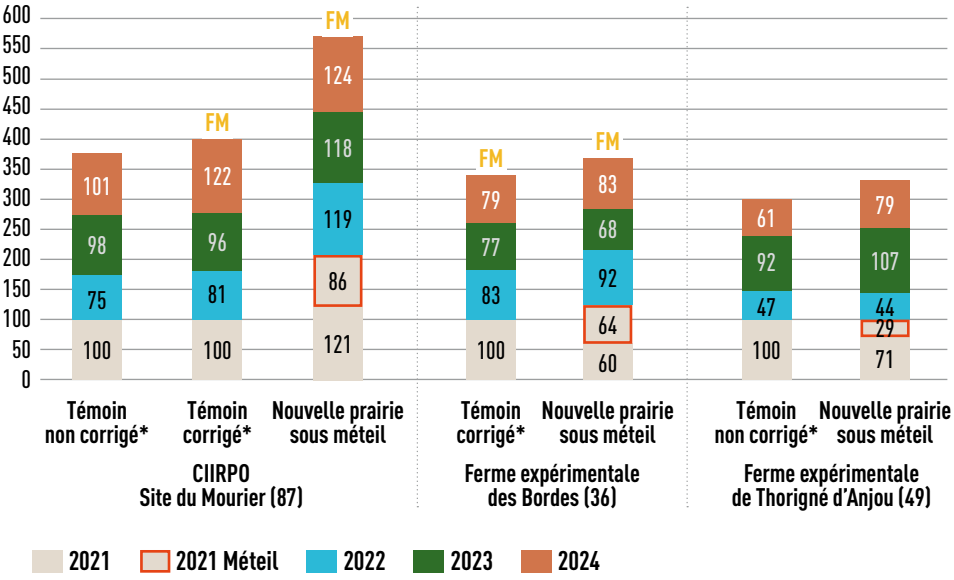
Vers une amélioration du rendement ?

L'amélioration du rendement d'une prairie semée sous couvert de méteil l'année suivant son implantation n'est pas systématique, y compris avec la récolte supplémentaire du méteil (graphe 10). Sur les trois sites suivis dans le cadre de cette étude[1], l'un d'entre eux n'a mesuré aucune augmentation par rapport à la prairie témoin non retournée. A contrario, le rendement de la première année d'exploitation a été doublé sur un autre site et majoré de 20 % sur le troisième. La production du méteil reste en effet variable : de 1,5 à 5,5 tonnes de matière sèche par hectare selon les conditions pédoclimatiques. Au total des quatre années suivant l'implantation de la prairie sous couvert de méteil, sa production a été notablement majorée (de 40 %) sur seulement un site sur trois par rapport à celui de la prairie initiale n'ayant subi aucune intervention mécanique.
En revanche, l'apport annuel de fumier à raison de 15 tonnes brutes par hectare améliore systématiquement et notablement (de 30 % en moyenne) la quantité d'herbe produite des prairies ressemées.

[1] Voir page 11.

10. RENDEMENTS CUMULÉS SUR 4 ANNÉES DES PARCELLES RESSEMÉES

% global des rendements comparés à la Base 100 = rendement 2021 des zones témoins*



* Témoin non corrigé : sans apport de fertilisation
Témoin corrigé : à la suite de l'analyse de sol, apport d'une fertilisation minérale corrective (FM)

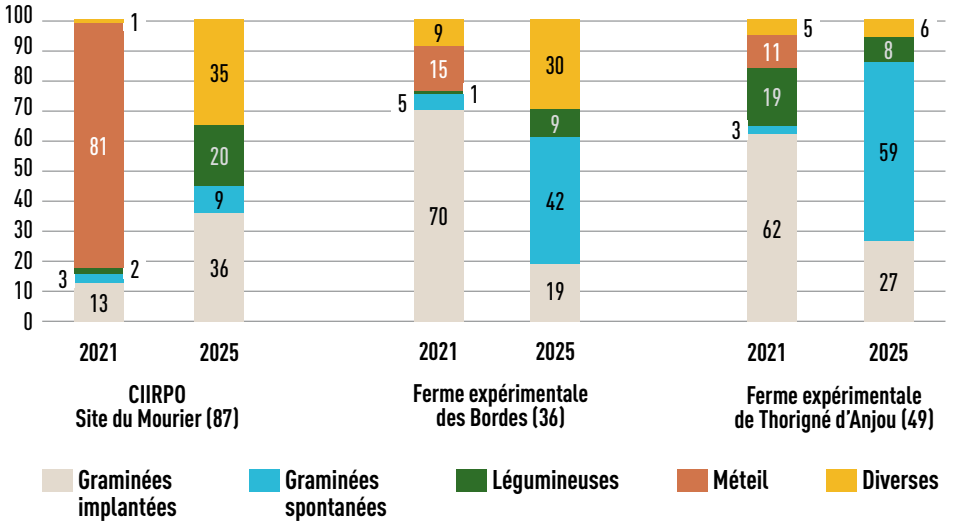
Une évolution de la flore

Le tri d'espèces réalisé l'année suivant l'implantation de la prairie illustre la part très variable du méteil : de 11 à 81 % selon les sites (graphe 11). Quatre ans plus tard, les graminées semées représentent en moyenne 27 % du couvert (de 19 à 36 %) avec une forte diminution dans 2 sites sur 3 au profit des graminées spontanées et des diverses. L'évolution du taux de légumineuses est variable selon les sites. S'il est notable la seconde année qui suit l'implantation, il régresse ensuite au profit des graminées.

11. ÉVOLUTION DE LA FLORE DES PRAIRIES SEMÉES SOUS COUVERT DE MÉTEIL

(sans apport de fumier)

% des différentes espèces



Source des 2 graphes : CIIRPO/tdetel/ ferme expérimentale des Bordes/ ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (projet Prairenov 2025)

Faut-il ressemer une prairie coûte que coûte ?

Le contexte pédoclimatique et le degré de dégradation de la prairie restent des éléments essentiels de décision du semis ou non d'une nouvelle prairie (tableau 12). Plusieurs situations sont rencontrées :
- Si le rendement de la prairie est fortement dégradé par rapport à son potentiel (exemple au CIIRPO, site du Mourier), le coût du semis, quoique parfois aléatoire, reste convenable ramené à la matière sèche supplémentaire produite,
- Si la flore de la prairie est fortement dégradée sans diminution notable de son rendement par rapport à son potentiel (exemple à la ferme expérimentale des Bordes), le coût du semis apparaît trop élevé ramené à la matière sèche supplémentaire produite,
- Si l'augmentation du rendement de la prairie apparaît faible compte tenu du contexte pédo climatique (exemple à la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou), le coût du semis apparaît trop élevé ramené à la matière sèche supplémentaire produite.

Dans tous les cas, une fertilisation organique d'une part améliore nettement le rendement de la prairie ; d'autre part diminue le coût de la production supplémentaire (tableau 12).

12. RENDEMENT ET COÛT[1] DE LA TONNE DE MATIÈRE SÈCHE SUPPLÉMENTAIRE PRODUITE À LA SUITE DU SEMIS D'UNE NOUVELLE PRAIRIE PAR RAPPORT À UNE PRAIRIE NON RÉNOVÉE

MESURES		CIIRPO site du Mourier (87)	Ferme expérimentale des Bordes (36)	Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49)
Rendement annuel moyen sur 4 ans (en matière sèche/ha)	De la prairie non rénovée sans apport de fumier	5,7 tonnes	7,2 tonnes	3,8 tonnes
	De la prairie semée sans apport de fumier	8,6 tonnes	7,8 tonnes	4,2 tonnes
	De la prairie semée avec apport de fumier	10,3 tonnes	10,3 tonnes	5,8 tonnes
Coût par tonne de matière sèche supplémentaire	Semis d'une nouvelle prairie	65 €	259 €	124 €
	Semis d'une nouvelle prairie + apport de fumier	56 €	80 €	66 €

[1] Coût avec charges de mécanisation selon les barèmes Entraid Centre-Val de Loire et Alysée

INFOS
Pour en savoir plus sur la rénovation des prairies



Un dispositif comparatif de 2020 à 2025 :

Cette étude a été réalisée entre l'automne 2020 (épandage des fumiers, mise en place des sursemis et semis) et fin 2025 sur quatre plateformes fourragères exclusivement fauchées afin de ne pas induire de biais par le pâturage (voir exemple du CIIRPO). Les épandages de fumiers ont été réalisés chaque année de 2020 à 2024 à raison de 15 tonnes brut par hectare.

Quatre sites ont participé :
- CIIRPO, site du Mourier (87),
- Ferme expérimentale des Bordes (36),
- Naturapolis (36),
- Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49).

Entre 2021 et 2025, les mesures suivantes ont été réalisées :

- **Lors de chaque fauche :**
  - notation du pouvoir couvrant (sol nu – légumineuses – graminées – autres) sur une placette
  - mesure du rendement (prélèvement de biomasse et matière sèche).
- **À chaque deuxième cycle :**
  - tri d'espèces (composition floristique),
  - analyse de la valeur alimentaire.

EXEMPLE DE DISPOSITIF MIS EN PLACE AU CIIRPO, SUR LE SITE DU MOURIER (87)

Bloc 1 >	Sursemis	Témoin corrigé	Témoin + Matière Organique	Rénovation	Rénovation + Matière Organique	Sursemis + Matière Organique	Témoin non corrigé
Bloc 2 >	Témoin non corrigé	Témoin + Matière Organique	Sursemis + Matière Organique	Sursemis	Rénovation	Rénovation + Matière Organique	Témoin corrigé
Bloc 3 >	Rénovation + Matière Organique	Rénovation	Témoin corrigé	Témoin non corrigé	Témoin + Matière Organique	Sursemis + Matière Organique	Sursemis
Bloc 4 >	Sursemis + Matière Organique	Témoin non corrigé	Rénovation + Matière Organique	Témoin corrigé	Sursemis	Rénovation	Témoin + Matière Organique

Les placettes mesurent 15 x 4 m ou 15 x 6 m. Chaque bloc mesure 15 x 32 m

EN RÉSUMÉ
PARMI LES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PRAIRIES :

- **La valeur sûre : la correction de la fertilisation minérale et l'apport de fumier afin d'améliorer la fertilité du sol,**
- **Une technique exigeante qui nécessite de la rigueur : le sursemis,**
- **Une technique qui contourne les sécheresses estivales mais dont le coût est élevé : le semis sous couvert de méteil.**



Comité de rédaction :
Julie Teulade (CIIRPO), Pierre Brunneau (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou), Jérôme Gauchon (OCEALIA), Denis Gautier (Idele/CIIRPO), Carole GIGOT (ARVALIS, Ferme expérimentale des Bordes), Pauline Hernandez (Chambre d'agriculture de l'Indre), Patrice Pierre (Idele).

Rédaction : Laurence Sagot (Idele/CIIRPO).

Avec le soutien financier de :

Les partenaires techniques :

N° PUB : 00263111054 © Photos : CIIRPO, Christophe Maitre (INRA), Ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou - Juin 2026